

SORTIES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Jeunes, Professionnels,
Institutions construire
ensemble les tremplins de
l'inclusion

16 & 17 octobre 2023 - Lyon



Supports pédagogiques des intervenants

16 & 17 octobre 2023 - Lyon



Lundi 16 octobre

10 h - « Attentat verbal » - La parole aux jeunes

10 h 20 - Ouverture et présentation des journées

10 h 40 - Plaidoyer pour une politique de la jeunesse - Regards croisés

11 h 25 - Capsule vidéo « Le cadre législatif décrypté par Repairs »

11 h 30 - Conférence : Un passage à l'âge adulte accéléré pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance

12 h 30 - 14 h - Déjeuner libre

14 h - 17 h 20 - Ateliers sur les initiatives qui favorisent l'inclusion des jeunes de l'ASE

17 h 30 - 18 h 20 - Musique et échanges « Comme en live »

18 h 20 - Cocktail apéritif

PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE REGARDS CROISÉS

Camille PEUGNY, Sociologue et Professeur à l'Université Paris Saclay

Antoine DULIN, Vice-Président du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse, Président de la commission insertion des jeunes

Animé par **Anne-Solène TAILLARDAT**, membre du copil de préparation des journées



Lutter contre la reproduction sociale : pour une politique de la jeunesse

Camille Peugny

camille.peugny@universite-paris-saclay.fr

Lyon – 16 octobre 2023

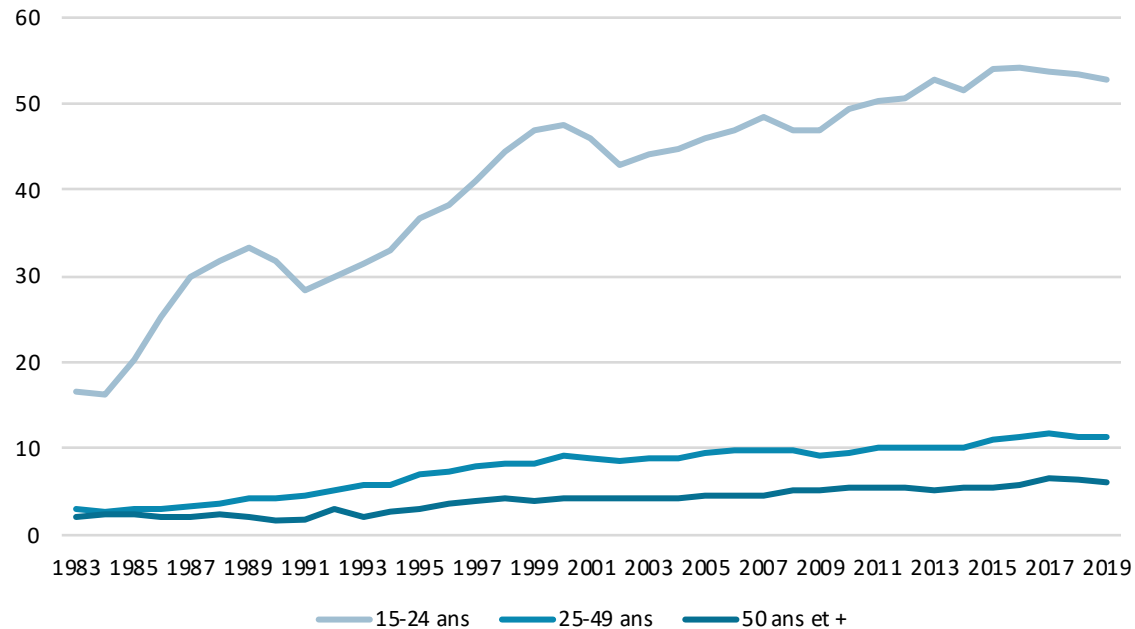
Un paradoxe et deux objectifs

- La jeunesse est omniprésente dans le discours politique : c'est souvent en son nom que sont effectuées certaines réformes douloureuses
- Pour autant, il n'existe pas de vraie politique de la jeunesse, mais plutôt un millefeuille de dispositifs peu lisible et peu efficace
- Une politique de la jeunesse (16-25 ans) avec deux objectifs :
 - Contenir des inégalités intergénérationnelles en germe dans une société vieillissante
 - Réduire les inégalités sociales qui fracturent la jeunesse comme les autres classes d'âge

Le poids des inégalités entre générations : la montée de la précarité (1)

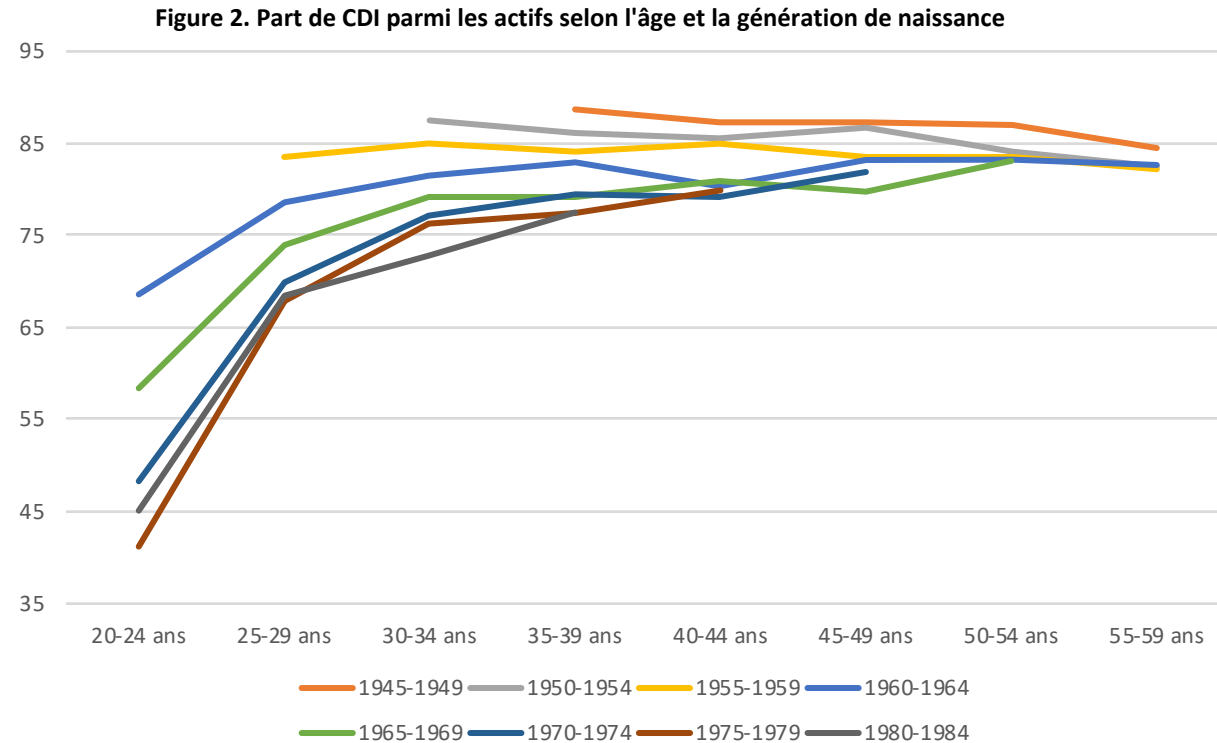
- Le marché du travail se précarise par les jeunes

Figure 1. Evolution de la part d'emplois précaires en fonction de l'âge



Le poids des inégalités entre générations : la montée de la précarité (2)

- Des arguments en faveur d'un effet-cicatrice



Une classe d'âge fracturée par les inégalités

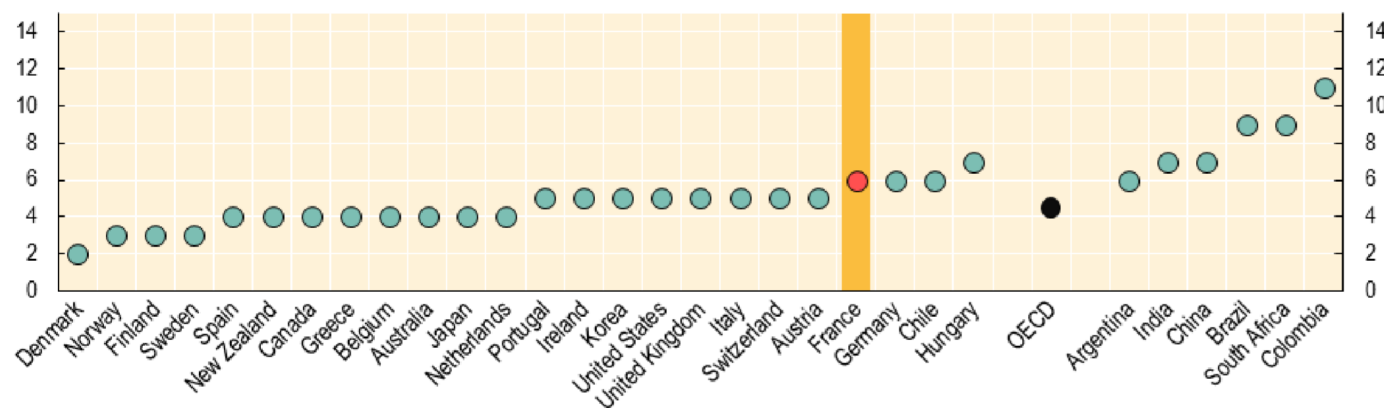
- La jeunesse étudiante n'est pas toute la jeunesse
- Des inégalités de trajectoires et de parcours liées à l'origine sociale, à l'origine ethnique, au genre, au territoire, etc.
- Le poids de la reproduction des inégalités : la France appartient plutôt au groupe des « mauvais élèves » en Europe
- [hétérogénéité également du point de vue des valeurs]

Pour une politique de la jeunesse

- [Préalable non abordé : pour une école démocratique!]
- Une conception philosophique ou politique de cet âge fragile de la vie : le temps de l'expérimentation (cf. le Danemark)
- Des dispositifs « universels » pour réduire le millefeuille
- Plus d'Etat, moins de famille = faire coïncider l'âge de la majorité politique et l'âge de la majorité sociale (considérer les jeunes comme des adultes et non comme les enfants de leurs parents, cf. les travaux de Tom Chevalier)
- Des droits universels et protecteurs (réduire le millefeuille)
 - Extension du RSA < 25 ans
 - Un dispositif du type allocation étudiante universelle
 - Et pour les non étudiants?
 - Une montée en charge des dispositifs de seconde chance

of French parents list the risk that their children will not achieve the level of status and comfort that they have as a top-three long-term risk.

Figure 1. In France, it could take 6 generations for the descendants of a low-income family to reach the average income (Expected number of generations)

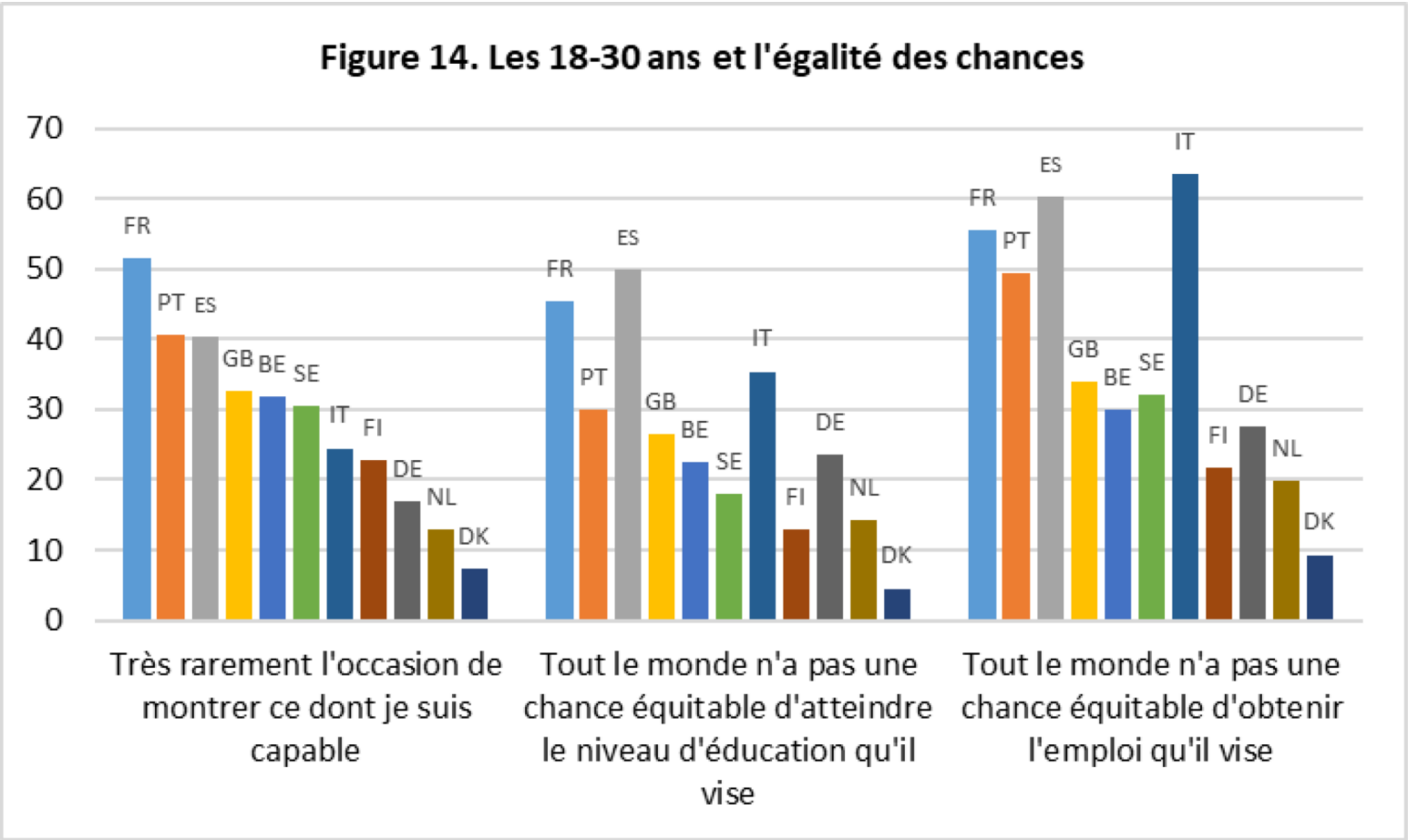


Note: These estimates are based on earnings persistence (elasticities) between fathers and sons. Low-income family is defined as the first income decile, i.e. the bottom 10% of the population.

Source: A Broken Social Elevator? Chapter 1. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933761910>

Dimensions of social mobility - sticky floors and sticky ceilings

Figure 14. Les 18-30 ans et l'égalité des chances



Camille Peugny
Pour une politique
de la jeunesse



UN PASSAGE A L'AGE ADULTE ACCÉLÉRÉ POUR LES JEUNES SORTANT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Pierrine ROBIN, Maîtresse de conférences - HDR - Lirtes -
Université Paris Est Créteil

L'ENFANT DE PERSONNE À L'ÉPREUVE DU PLACEMENT ET DE SA SORTIE

PIERRINE ROBIN, MAITRESSE DE CONFÉRENCES
EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION,
HABILITÉE A DIRIGER DES RECHERCHES EN SOCIOLOGIE
LIRTES,

Collection *Questions de société*
dirigée par Laurent Mucchielli

Pierrine Robin



« L'enfant de personne »

À l'épreuve du placement et de sa sortie

CHAMP SOCIAL
ÉDITIONS

PLAN

- Introduction : les épreuves identitaires de la transition à l'âge adulte à la sortie de placement
- Méthodologie : une recherche participative
- Résultats : de parcours singuliers à une typologie des épreuves traversées

I) INTRODUCTION: LES ÉPREUVES IDENTITAIRES DE LA TRANSITION À L'ÂGE ADULTE SUITE À UN PLACEMENT



LES TRANSFORMATIONS DANS LA TRANSITION À L'ÂGE ADULTE

- La transition à l'âge adulte a pris une importance particulière dans le cycle de vie du fait de son **allongement**, de sa **transformation par les « deux bouts »** avec à la fois un début plus précoce et une fin plus tardive mais (Galland, 2011), d'une plus grande **réversibilité des situations**, et de **l'apparition de « parcours yoyo »** (Walther Alther, du Bois-Reymond, Biggart, 2006).
- d'une **indépendance matérielle à acquérir**, à une **autonomie identitaire à construire**, (Van de Velde, 2008).

UNE TRANSITION ACCELEREE POUR LES JEUNES CONFIES

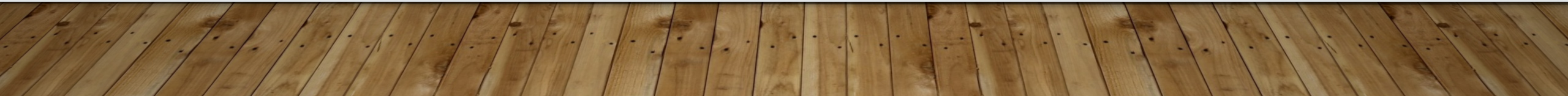


- **Pour ceux dont la famille ne constitue pas un support, mais une charge** (Stein, 2006, Sellenet, 2017), la transition à l'âge adulte est à la fois **plus compressée et accélérée** (Goyette, 2007; Stein et Munro, 2008 ; Bessin, 2011; ONPE, 2009, 2014, 2015).
- Une transition dans des dispositifs en transition (jeux de renvoie entre droit commun et droit spécifique)

LES EPREUVES DE LA SORTIE DES INSTITUTIONS (HADÈGE, 2016)



- Les épreuves de la sortie des institutions font l'objet d'un intérêt croissant dans la littérature
- Elles sont analysées sous l'angle des continuités et des ruptures
- En croisant les perceptions des professionnels et des profanes.
- Elles connaissent un regain d'attention en protection de l'enfance



L'ÉPREUVE DU PLACEMENT ET DE SA SORTIE

- Une politique qui concerne chaque année 306 800 enfants de 0 à 18 ans et 21 400 jeunes majeurs, pris en charge de 18 à 21 ans
- **Une sur-représentation des milieux populaires** : 11 % des mères et 17 % des pères ont fait des études supérieures contre 38 % des femmes et 46 % des hommes nés en 1975 (ELAP).
- **Et des minorités** : 17 % des jeunes confiés sont nés à l'étranger et arrivés en France accompagnés de leur famille, 29 % sont des mineurs non accompagnés et 6 % sont nés en France de parents nés à l'étranger (ELAP).
- **Des logiques d'accompagnement qui se sont superposées au cours du temps**

DES PARCOURS EN TRANSIT

- Des parcours caractérisés par des mobilités plurielles (spatiale, familiale, sociale)
- Des enfants exposés dans leur famille à des décès, des séparations, des expériences de parenté dissociée (73% couples séparés, 7% des pères décédés, 4% des mères décédés, 75% des parents sans emploi)
- L'entrée en placement est un évènement caractérisé par un avant et un après
- Une situation paradoxale de mobilité et d'immobilité (Guy, 2013)
- De nombreux changements au cours du parcours (Goffman, 1961)
- Des enfants privés des moyens élémentaires de gestion de la séparation (Ramos, 2006)
- Des parcours soumis à une politique d'encadrement forte (Bessin, 2011)

UNE BIFURCATION IDENTITAIRE À L'ÂGE ADULTE (BIDART, 2006)

- Intensité du travail identitaire engagé dont l'issue est incertaine
- Changement important et brutal dans la trajectoire de vie dont à la fois le moment et l'issue est incertaine
- Changements dans l'ensemble des sphères de vie
- Qui ouvrent sur un bouleversement biographique majeur et irréversible
- La réflexivité est renforcée et les apprentissages et compétences sont renouvelés mais les conditions de l'agir ordinaire sont rompues car les règles du jeu ne sont plus claires et les normes plus cohérentes

UNE MISE A L'ÉPREUVE DE SOI



- Une épreuve dans son potentiel de basculement
- Pour Martuccelli (2006, p. 12), « les épreuves sont des défis historiques, socialement produits, inégalement distribués que les individus sont contraints d'affronter », tension des principes contradictoires
- Une épreuve au sens de ce qui s'éprouve en toute singularité
- Une épreuve de grandeur qui permet de s'attribuer une valeur
- Une épreuve qui construit un rapport à soi et au monde

INÉGALEMENT TRAVERSÉE

- Comment alors se définir pour soi et en lien avec les autres en s'ancrant dans une histoire familiale, tout en refusant d'y être assigné, en composant avec les normes apprises dans les lieux d'accueil, tout en s'en affranchissant, en acceptant son parcours supplétif, tout en refusant d'être réduit à l'image de l'enfant placé?
- Ici le travail sur l'hétérogénéité est complexifié par le fait qu'une partie des liens de l'enfant est disqualifié
- Une faculté de surmonter les épreuves inégalement socialement distribuée
- Quelles inégalités se dessinent dans les parcours de placement et à la sortie?

DES INEGALITES SITUATIONNELLES AUX INEGALITES RELATIONNELLES

- Certains auteurs ont étudié **l'influence du placement et des difficultés rencontrées durant l'enfance (abus, négligence, trauma, séparation) à l'âge adulte** (Paugam, Zoyem, Touahria-Gaillard, 2009).
- Les difficultés plus ou moins grandes auxquelles les jeunes sont confrontés sont aussi mises en lien avec **les continuités et les ruptures durant le parcours ASE**
- **...et les parcours de sortie** des dispositifs. (Elap, 2006)

II MÉTHODE : UN DISPOSITIF ANALYTIQUE PARTICIPATIF



- Une recherche participative sur la transition à l'âge adulte suite à une mesure de protection soutenue par l'ONPE, SOS Villages d'Enfants, Apprentis d'Auteuil, les Conseils départementaux du 92 et du 94 (2012 à 2014)
- qui a réuni un collectif de trois chercheuses (B. Goussault, M.-P. Mackiewicz, P. Robin), une praticienne-chercheuse (S. Delcroix), deux étudiantes (Anais Dassy et Adeline Boulous); quatorze jeunes sortant de la protection de l'enfance, chercheurs pairs; une metteure en scène (Véronique Dimicoli) et sa troupe.
- Une enquête par conversation au sein de différents espaces discursifs qui s'entrecroisent

ACCÉDER À UNE DIVERSITÉ DE PROFIL D'ENQUÊTEURS ET D'ENQUÊTÉS

- **14 chercheurs pairs 18 à 29 ans** : 8 hommes et 6 femmes, 12 issus des minorités. 6 diplômes de niveau 3 (cap), 1 diplôme de niveau 4 (bac), 3 niveau 6, 3 niveaux 7. Une expérience longue en protection de l'enfance avec divers modes de prise en charge. 4 sortis des dispositifs, 9 bénéficient encore d'une service de suite
- **36 enquêtés de 16 à 26 ans** : 15 femmes, 21 hommes, autant de jeunes de 18 à 21 ans que de jeunes de 22 à 26 ans et 5 mineurs, 20 issus des minorités, la moitié a un diplôme de niveau 4 ou plus, 7 années de placement en moyenne, âge moyen d'entrée de 10 ans, 9 entrées en placement avant 6 ans, 9 avant 13 ans, et 16 après 14 ans.



DES MÉTHODES SENSIBLES



- Croiser des méthodes traditionnelles (entretien, questionnaire) et visuelles (photos), mêlant rationalité et émotions, faisant appel au réel comme à l'imaginaire
- Laisser libre cours à la liberté des enquêteurs comme celle des enquêtés



DES RÉCITS DIALOGIQUES



- Des enquêteurs aux profils variés, qui s'engagent dans l'entretien, et qui jouent sur plusieurs dimensions de leur identité permet d'avoir accès en retour à une multitude de facettes de l'identité des enquêtés.
- La proximité se joue sur le partage d'une même expérience sur un même territoire, sur l'utilisation des mêmes stratégies pour y résister, l'utilisation d'un même vocabulaire, de références culturelles communes.
- Le jeu d'interactions entre enquêteurs et enquêtés croise une multitude de variables en termes d'âge, d'origine sociale et ethnique, de statut social au moment de l'enquête, de genre et d'orientation sexuelle qui se conjuguent ou non avec les caractéristiques des enquêtés.

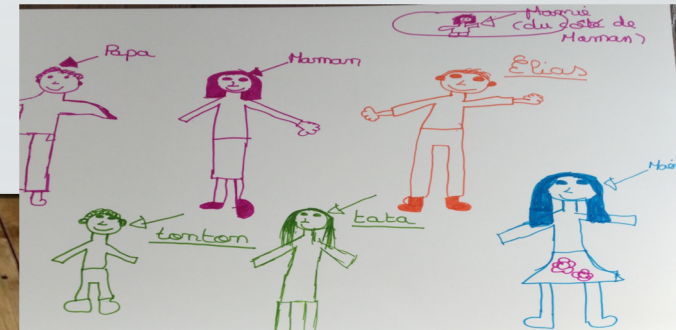
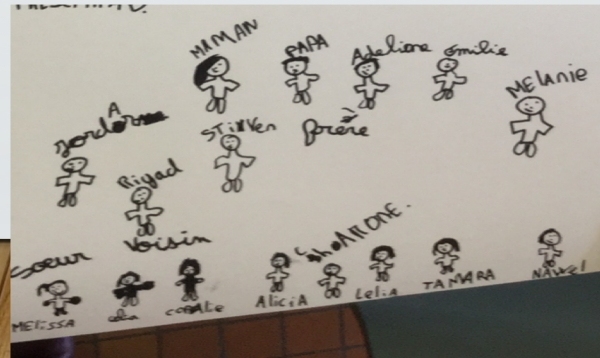
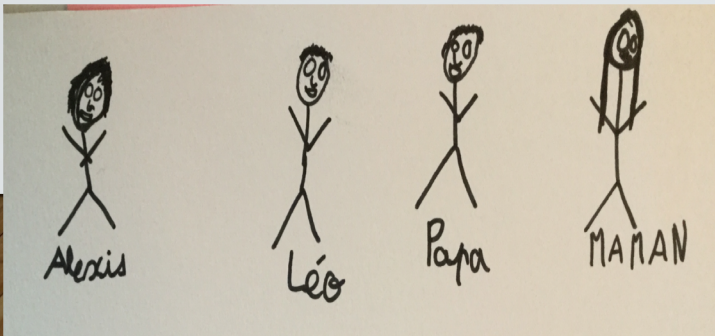
DES RÉCITS DIALOGIQUES SUPPORTS AU DISCOURS MAIS...

- Les entretiens sont scandés par des exclamations traduisant une forte identification, avec la surprise de se reconnaître mutuellement des points communs :
« Tu peux sortir de ma tête, ou tu veux y rester dedans ? Parce que là c'est un truc de ouf, tu prends les mots que j'ai, ouah !! [rires] » (Leila, 24 ans, chercheuse pair)
- Un bénéfice de l'approche par les pairs limité quand l'expérience est trop proche ou au contraire trop éloignée

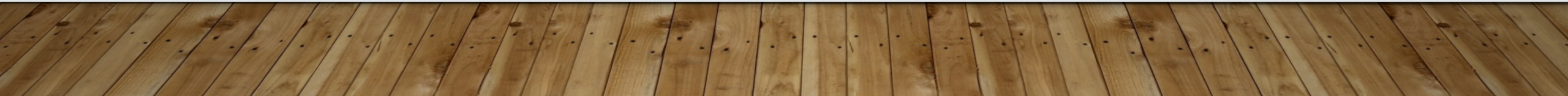


UNE MÉTHODE QUI DÉVOILE DES DIMENSIONS SOUVENT INVISIBLES

- L'amitié, les relations fraternelles, la sexualité, les rapports de genre, les discriminations, etc...
- Le poids de la socialisation horizontale dans la sortie du milieu familial, la stabilité et l'instabilité de l'accueil, et la perception de la sortie



III) RÉSULTATS: DE PARCOURS SINGULIERS À UNE TYPOLOGIE DES ÉPREUVES TRAVERSÉES



D'UNE EPREUVE COMMUNE À LA DIVERSITÉ DES SUPPORTS POUR LA TRAVERSER

- Une typologie qui croise une **topographie des lieux** à une **cartographie des liens**
- comment **s'articulent et se compensent** au cours du parcours **les liens** de filiation, horizontaux, de participation organique et de citoyenneté
- en croisant des variable **objectives** avec des variables **subjectives**
- en portant attention à la **zone de turbulence de la sortie**
- **aux régimes d'historicité, à la mémoire et l'oubli**



LES JEUNES AUX LIENS NOUÉS



- Peu de souvenirs d'une socialisation familiale primaire
- Parcours précoce (avant 6 ans) et stable en suppléance
- Un « chez soi » dans les milieux supplétifs et cumule des liens avec les encadrants, la fratrie, les enfants des lieux d'accueil et les enfants de leur environnement de vie
- Des liens ressources permettant la réalisation de soi (scolarité, profession) mais pas l'inscription dans une lignée

UNE TRANSITION À L'ÂGE ADULTE ENTRE CONTINUITÉ...



- *« Je ne pourrai pas dire « transition forcée », même si on nous oblige un peu à avoir une vie adulte forcément à un moment donné, mais j'ai pas d'mot particulier, c'est forcément une rupture de la vie d'accueil où on était, du foyer d'accueil, mais je peux pas dire que ça soit forcé puisqu'on a été préparé largement avant » (Laura, 24 ans)*
- En continuité avec la perception de la sortie du milieu familial
- Une rupture préparée par les agents socialisateurs
- La possibilité de rester en proximité des accueillants à la fois géographiquement et socialement
- Un sentiment d'agentivité préservée
- Des parcours sans regret mais avec une part importante d'oubli

...ET RUPTURE



- *« C'est à Montpellier où j'ai eu 21 ans. Et heu, en fait c'était heu par contact téléphonique et puis après, ce n'était même rien du tout. Y avait plus de contact, y avait plus rien. Puis je me suis retrouvé à 21 ans, en sachant pertinemment que c'était fini, mais avec aucun contact. Voilà donc je suis passée comme ça » (Hervé, 26 ans)*
- Un clash à la sortie ou un délitement des liens sans conflit apparent
- La famille d'accueil, un lieu d'ancrage et de protection mais pas de reconnaissance
- La force d'une passion, possible damnation
- « N'être l'enfant de personne », un système « bien huilé » mais « bâtard »
- La tentation d'un retour aux origines mais une distance sociale et physique,
- Un sentiment d'agentivité contrarié
- Une mémoire réflexive de la réconciliation

LES JEUNES AUX LIENS DETACHES



-
- Des récits initiatiques
 - Mémoire de la reviviscence, des affects et des sensations qui permet de travailler les traumatismes et retisser un lien avec soi
 - Arrivent tardivement en protection de l'enfance (à 14 ans) après avoir connu des socialisations familiales marquées par la perte, l'adversité, au terme d'un long processus de détachement avec leur famille de naissance
 - Des lieux évoqués brièvement une attention au chemin parcouru
 - Pour ces jeunes se percevant comme déjà adulte en entrant dans les dispositifs de protection, la tension mise en scène à la sortie est celle d'une sortie anticipée ou précipitée

UNE TRANSITION À L'ÂGE ADULTE ENTRE ANTICIPATION...

- « Je pense que j'étais déjà une adulte. La seule chose qui me manquait c'était le niveau financier. C'était le matériel. Parce que dans ma tête, non j'étais déjà assez prête à vivre seul » (Anna, 24 ans)
- Etre détachés des êtres et des choses malgré la présence de figures significatives
- Ne plus subir, choisir sa voie
- Retisser le fil de tout petit liens (des liens à distance des lieux d'accueil)
- Un projet scolaire comme stabilisateur
- Etre acteur de l'aide
- Une anticipation et une planification de la transition
- Une transition comme accomplissement mais laissant à bout de souffle

...ET PRECIPITATION

- Des enfants niés dans la sphère familiale, comment faire famille dans l'adversité?
- Les parcours en placement : une nouvelle perte de sens
- Au risque de la rencontre
- Un réveil douloureux
- Faire malgré, sans, contre l'institution
- Un passage à l'âge adulte comme un stop, remettre son destin dans les mains du hasard
- « *Ouais toi, ils ont dit stop, toi t'étais lancée, ils t'ont arrêté c'est ça?* » (Camille 23 ans et Leila, 24 ans)

LES JEUNES AUX LIENS SUSPENDUS



- Des récits morcelés
- Accueillis après 11 ans avec une très grande instabilité des lieux d'accueil
- Leur famille de naissance est leur espace de référence (liens supports ou renvoyés)
- Mémoire du manque, de la nostalgie qui permet de draper le présent d'une présence absence

UNE TRANSITION À L'ÂGE ADULTE ENTRE ACCOMPAGNEMENT ...

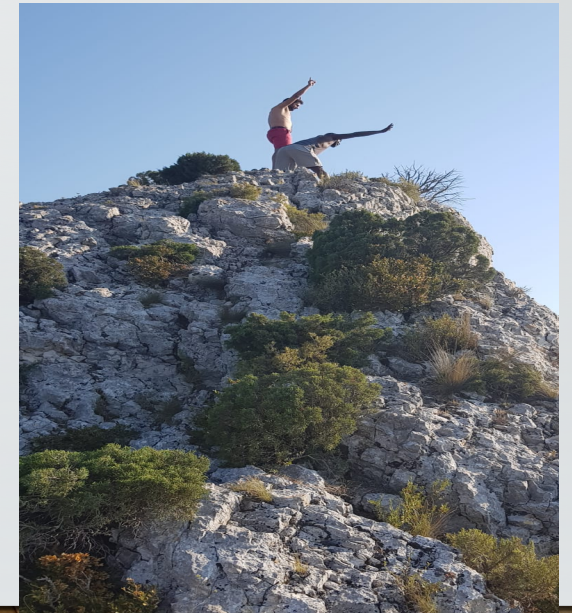
- Des liens préservés avec la famille de naissance
- Des lieux d'accueil comme lieux de transit
- Des supports supplétifs polymorphes mais peu personnalisés et ambivalents
- Un accompagnement collectif dans un contexte gestionnaire contraint
- Un rapport à l'aide instrumentale
- Des affects positifs supports à la réalisation de soi
- Un passage à l'âge adulte vers plus de liberté « *Pour moi, cela sera quand même une libération* »,
(*Elise, 19 ans*)

...ET OUBLI

- Des situations familiales plus lourdes et complexes
- Une appréhension de l'espace en zigzags et une circulation entre les différentes institutions, des « fast » relations dans des lieux vides de sens, des liens successifs peu pérennes et peu mobilisables
- Un parcours scolaire erratique, des jeunes exécutants (Longo, 2010), une orientation scolaire subie, une pression à la mise au travail, des projets qui restent à quai
- Avec, malgré contre l'institution (soumission fervente, opposition massive, non recours, basculement vers l'aide d'urgence, retour brutal dans la famille, des liens providentiels à l'extérieur de l'institution familiale et supplétive)
- Des sorties brutales « *Bah du jour au lendemain, c'est terminé, quoi* » (Mélissa, 22 ans)
- La nostalgie d'une vie familiale et d'une fin de placement heureuse

CONCLUSION : LA SORTIE DE PLACEMENT UNE ÉPREUVE DE GRANDEUR

- Une épreuve dont on sort grandi ou dévasté
- Une bifurcation contingente et incertaine ou une répétition du mode d'entrée en placement ?
- D'une désaffiliation subie à la possibilité d'un choix



Mardi 17 octobre

8 h 30 - Accueil des participants

9 h - Plateforme numérique « B-ASE » :
Présentation du projet et de son axe
« Accès au droit »

9 h 30 - Retour sur les ateliers

10 h 30 - 11h - Pause

11 h - Table ronde : Suite de parcours : ce
que nous enseignent ceux qui prennent le
relais

12 h 45 - 14 h 30 - Déjeuner libre

14 h 30 - Capsule vidéo « Les jeunes
majeurs à l'international décrypté par
Repairs »

14 h 35 - Présentation : Vision et
perspectives du collectif « Cause majeur! »

15 h 15 - Conférence : Pour ne pas conclure
- Synthèse des journées : Les conditions de
sortie des jeunes de l'ASE, fondement des
bonnes pratiques

16 h 15 - Clôture des journées

PLATEFORME NUMÉRIQUE « B-ASE »

- **PRESENTATION DU PROJET**

- **Lorette PRIVAT**, Conseillère technique Protection de l'enfance, CNAPE

Emilie JOLY, Membres du comité de jeunes EPE

- **PRESENTATION DE L'AXE « ACCES AU DROIT » PAR L'ASSOCIATION REPAIRS PARIS**

Anne-Solène TAILLARDAT , Bénévole Repairs Paris



17 octobre 2023

L'accès au droit des jeunes sortant de la protection de l'enfance

Présentation du projet « La B-ASE »

La CNAPE en quelques mots

- Fédération nationale œuvrant dans le domaine de la prévention, la protection de l'enfance, la justice pénale des mineurs, l'enfance et la jeunesse en situation de handicap et de vulnérabilité, la jeunesse confrontée à des difficultés d'insertion
- Porte-parole d'un réseau associatif dynamique rassemblant 169 associations, 13 mouvements, 1 association nationale et des adhérents individuels
- Action inscrite dans le respect de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et des politiques publiques relatives à l'enfance et la jeunesse

REPAIRS Paris en quelques mots

- Réseau d'entraide par et pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance
- Création en 2015 à Paris, à la suite d'une recherche par les pairs sur la transition à l'âge adulte au sortir de la protection de l'enfance
- 1 rêve : que tous les enfants placés d'aujourd'hui soient promis à devenir les adultes épanouis et émancipés de demain
- 3 missions : entraide, sortie de l'isolement, engagement citoyen
- 3 axes de plaidoyer : être protégé.e grâce au placement, être considéré.e pendant le placement, s'émanciper après le placement

La genèse du projet de plateforme numérique

- La création d'un comité de jeunes au sein de la CNAPE, le comité EPE (Espoir pour la protection de l'enfance)
- Le constat d'un inégal niveau d'informations des jeunes sortant de la protection de l'enfance concernant leurs droits
- La nécessité de permettre à tous les jeunes de connaître les dispositifs et aides dont ils peuvent bénéficier et de les orienter vers un professionnel compétent pour les accompagner dans tous les domaines : insertion professionnelle, scolarité, logement, santé, démarches administratives, aides financières, mobilité, etc.
- L'appui de partenaires précieux : Make.org, Share It, DGCS, DPJJ, réseaux des ADEPAPE et Repairs,...

Ta boussole pour naviguer avec succès vers l'âge adulte, t'accompagner dans tes démarches et faciliter ton insertion.



Consulte nos fiches tutos



Comment bénéficier d'une aide au logement ?

Voir →



Comment bénéficier d'une aide au logement ?

Voir →



Comment bénéficier d'une aide au logement ?

Voir →

Voir toutes nos fiches tutos 📄

Trouver de l'aide en urgence

Trouver l'aide dont vous avez besoin

Renseignez la localisation

Aix en provence



Sélectionnez une thématique

Faire ses démarches



Sélectionner une sous thématique

Mes droits ; Mes finances et mes impôt... ▾

Lancer la recherche

Qui sommes-nous ?

Consulte les fiches tutos

Trouve de l'aide à proximité

Les actualités de la protection de l'enfance

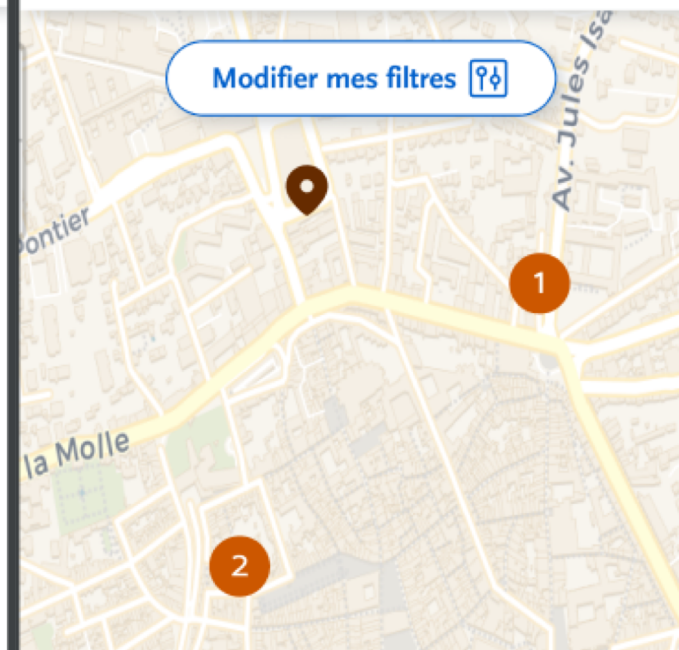
Feel good : témoignages et pratiques inspirantes

Témoigne

Mentions légales

© CNAPE 2023

Modifier mes filtres 🗨️



1

CAF Aix-en-Provence 3 km

La caisse d'allocations familiales est un organisme de droit privé départemental chargé de verser aux particuliers des prestations financières à caractère familial ou social dans des conditions déterminées par la loi.

[135 chemin Roger Martin,](#)
[13100 Aix-en-Provence](#)

📞 04 88 60 32 30

Plus d'info →

La rubrique « Accès au droit »

- Constat fait à Repairs : les jeunes les plus en difficulté sont également ceux qui sont le plus éloignés de leurs droits
- Accès aux droits VS Accès au droit
 - Accès aux droits = accès à des droits sociaux dits « droits créances » → aides financières, logement, santé, éducation, etc.
 - Accès au droit = dimension généraliste → pouvoir connaître et faire valoir ses droits et obligations, être aidé dans ses démarches juridiques (information, orientation, aide aux démarches, consultations)
- Accès au droit : facteur de cohésion sociale sur le plan collectif, levier de développement du pouvoir d'agir sur le plan individuel

La rubrique « Accès au droit »

- En plus d'agir sur les situations individuelles à l'échelle de Repairs Paris, volonté de participer à une action amenant un changement systémique sur l'accès au droit
- Droits spécifiques jeunes et anciens confiés à l'ASE : entretien de préparation à la majorité, APJM, pécule, consultation du dossier ASE, ADEPAPE & Repairs, etc.
- Pour que la « B-ASE » soit efficace, cela nécessite :
 - Une transformation profonde de la vision des institutions sur les droits de ces jeunes (pas des petits droits, pas des droits conditionnels)
 - Un engagement fort de chaque professionnel, service, association, acteur institutionnel pour garantir sa diffusion et sa promotion auprès des jeunes, ainsi que son utilisation comme outil de travail par les professionnels



Merci de votre attention !

Pour toute information complémentaire :

- Lorette Privat - l.privat@cnape.fr

- Anne-Solène Taillardat - astailardat@yahoo.fr



l'expo photo...

**« Dire avec nos yeux :
la sortie de l'Aide sociale à l'enfance »**



VISION ET PERSPECTIVES DU COLLECTIF « CAUSE MAJEUR ! »

Alexandra ANDRES

Conseillère technique Enfances, Familles, Jeunes à
l'UNIOPSS



Cause Majeur !

SORTIES DE PROTECTION DE L'ENFANCE – COLLOQUE DE L'ANDESI

MARDI 17 OCTOBRE 2023

PRÉSENTATION DE *CAUSE MAJEUR* !



- Lancé en mars 2019, le collectif *Cause Majeur* ! rassemble près de **trente associations, collectifs et personnalités qualifiées** (jeunes et professionnel·le·s)

- Modalités d'actions :

- **Fédérer les organisations et les personnalités qualifiées** pour parler d'une même voix sur la situation des jeunes majeur·e·s en France et **influer sur les politiques publiques et les pouvoirs publics.**
- Assurer une **veille** continue et un **suivi** de la **mise en œuvre** des mesures et des politiques publiques annoncées.
- Favoriser **l'échange de pratiques et d'informations** entre les membres pour améliorer les pratiques d'accompagnement vers une autonomie progressive tout en respectant les droits fondamentaux des jeunes.
- **Sensibiliser et mobiliser l'opinion publique** sur ces enjeux.

PRÉSENTATION DE CAUSE MAJEUR !

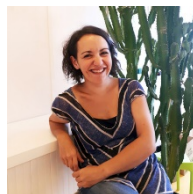
■ Associations membres



■ Association partenaire



■ Personnalités qualifiées



Aurélie Da Costa



Jean-Claude Corazza



Mamédi Diarra



Ariane Eksl



Lyes Louffok



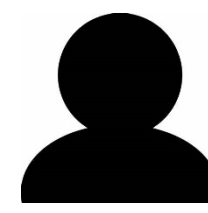
Philippe Fabry



Harvey Moriconi



Léo Mathey



Marie Claude Plottu



Mireille Verdier

CHANTIERS PLAIDOYER MENÉS PAR CAUSE MAJEUR !

Cause Majeur !

RECOMMANDATIONS DU COLLECTIF CAUSE MAJEUR !

Pour un accompagnement des jeunes majeur·e·s jusqu'à leur inclusion pleine et entière dans la société

AUTONOMIE
ÉDUCATION
SANTÉ
LOGEMENT
DROITS
CULTURE

Janvier 2023

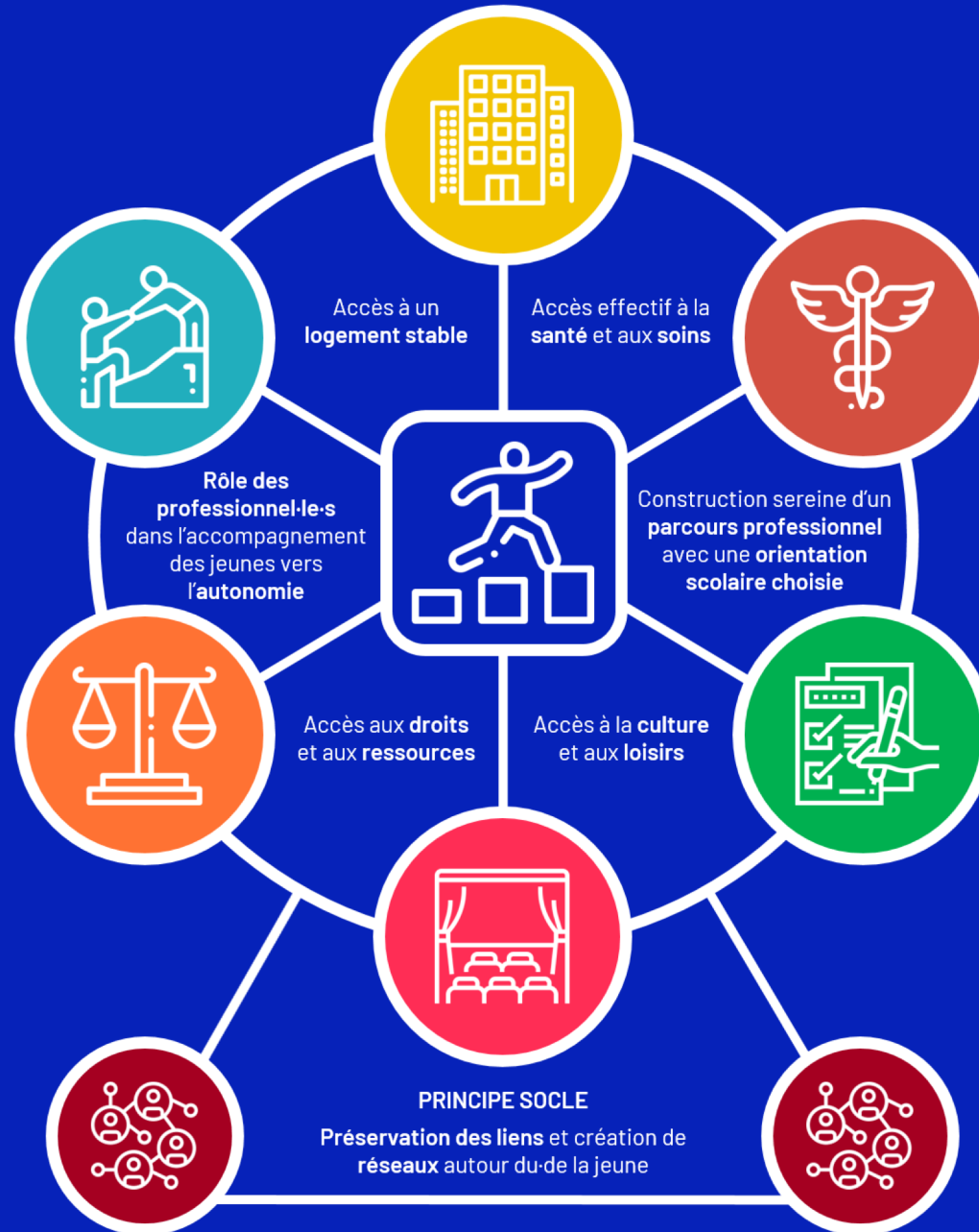
Cause Majeur !

PARLEMENTAIRES, ENGAGEZ-VOUS : FAITES DE LA JEUNESSE UNE PRIORITÉ !

Février 2023

- **Recommandations** pour une meilleure inclusion des jeunes (révisées en 2021 avec les jeunes et actualisées en 2023)
- **Projet d'accompagnement vers l'âge adulte**
- Mobilisation en 2020 pour **PPL Bourguignon** et rapport dédié
- Mobilisation lors des **réflexions sur la loi Taquet**
- **Propositions aux élections** départementales, présidentielles et législatives
- **Propositions d'amendements aux PLF**
- **Budgétisation** de l'accompagnement des jeunes jusqu'à 25 ans

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ÂGE ADULTE



RETOUR SUR LA LOI DU 7 FÉVRIER 2022 DITE « LOI TAQUET » ET SON DÉCRET D'APPLICATION DU 5 AOÛT 2022

Avancées saluées par Cause Majeur !

- **Poursuite de l'accompagnement** des jeunes ayant été confié·e·s à l'ASE qui ne bénéficient **pas de ressources ou d'un soutien familial suffisants jusqu'à 21 ans maximum** ;
- Instauration d'un **droit au retour** pour ces jeunes ;
- Priorisation dans l'accès au **logement social** ;
- Organisation d'un **entretien un an avant la majorité** afin de préparer le jeune à son passage à la majorité et lui notifier les conditions de son accompagnement ;
- Organisation d'un **entretien 6 mois après la sortie** et la possibilité de le renouveler à la demande du jeune.

Inquiétudes restantes

- **Pas un droit inconditionnel** : reste **soumis à l'appréciation du Conseil départemental** en qui concerne l'évaluation de « l'absence de ressources ou de soutien familial suffisants » ;
- **Droits différenciés** puisque l'accompagnement est obligatoire pour les jeunes anciennement pris·e·s en charge par l'ASE mais seulement **optionnel et temporaire pour tou·te·s les autres**
- Aucune garantie de **durée d'accompagnement**
- Manque de moyens de **financement, de suivi et de contrôle**. Les 50 millions € prévus par la loi semblent bien insuffisants par rapport aux 700 millions € budgétés par *Cause Majeur* !
- Le projet d'accès à l'autonomie fixé dans le décret s'inspire fortement du projet d'accompagnement vers l'âge adulte de *Cause Majeur* ! mais **ne garantit pas le socle socio-éducatif premier**.

PLUS D'UN AN APRÈS, L'ACCOMPAGNEMENT RESTE DÉFICIENT

Premières évolutions de l'accompagnement jeunes majeurs : 84 réponses – 2753 jeunes accompagnés. Premier échantillonnage mais pas la présentation d'être représentatif.

Les inquiétudes de non-effectivité de la loi et de disparités territoriales se confirment

- 52% répondants constatent une évolution positive depuis la loi Taquet dans l'accompagnement des jeunes majeurs dans leur département. A l'inverse, ils/elles sont 35% à estimer que l'évolution n'est pas positive, ce qui n'est pas négligeable.
- Les situations sont très disparates selon les départements.
- Près de la moitié des répondants considèrent qu'il n'y a pas une augmentation du nombre de contrats et plus de la moitié des répondants ne constatent pas un allongement de la durée des contrats
- 90% des interrogés déclarent que le département propose un accompagnement éducatif au/à la jeune majeur·e, ce qui est plutôt positif. Ils/Elles sont également plus des trois quarts à percevoir une aide financière du département.
- Non organisation dans la majorité des cas de l'entretien 6 mois après la sortie du jeune

→ *Une enquête relancée fin 2023*

LES RECOMMANDATIONS PORTÉES AUPRÈS DES DÉCIDEUR·SE·S

NOTAMMENT AUPRÈS DU GOUVERNEMENT ET DES PARLEMENTAIRES

1. **Instaurer un droit opposable** à l'accompagnement pour mettre définitivement fin aux sorties sèches ;
2. Donner à tous les jeunes en situation de vulnérabilité **les mêmes droits** ;
3. Créer un vrai **projet d'accompagnement vers l'âge adulte** – *Cause Majeur !* l'a budgété
4. Accorder une poursuite de l'accompagnement pour les jeunes majeur·e·s **jusqu'à 25 ans** ;
5. Un **engagement financier de l'Etat** pour soutenir l'action des collectivités territoriales.





MERCI POUR
VOTRE
ATTENTION

Retrouvez les colloques 2024
de l'ANDESI et l'ACTIF
sur leur site :

Andesi : www.andesi.asso.fr

Actif : www.actif-online.com

Et au plaisir de vous rencontrer sur l'un d'entre eux.